



Европейски парламент Parlamento Europeo Evropský parlament Europa-Parlamentet Europäisches Parlament
Euroopa Parlament Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο European Parliament Parlement européen Parlaimint na hEorpa
Evropski parlament Parlamento europeo Eiropas Parlaments Europos Parlamentas Európai Parlament
Parlament Ewropew Europees Parlement Parlament Europejski Parlamento Europeu Parlamentul European
Európsky parlament Evropský parlament Euroopan parlamentti Europaparlamentet

Hervé Guillou
Président-Directeur Général
Naval Group

Bruxelles, le 18 avril 2019

Monsieur Guillou,

En tant que membres du Parlement européen, nous écrivons pour exprimer notre préoccupation face à la détention et aux procès militaires en cours de 26 ouvriers civils et défenseurs du droit du travail au chantier naval d'Alexandrie, où le groupe Naval est actuellement lié par un contrat avec le ministère égyptien de la Défense.

En juin 2016, à la suite d'une grève pacifique pour obtenir le salaire minimum, du matériel de sécurité et des bonus retenus, un procureur militaire d'Alexandrie a accusé 26 ouvriers civils des chantiers navals, organisateurs de la grève et défenseurs des droits des travailleurs au chantier naval d'Alexandrie d'avoir incité à la grève et entravé des opérations. Selon un rapport récent de Front Line Defenders, intitulé ***Les abus contre les défenseurs : du droit du travail en Égypte***, quatorze personnes jugées ont été arrêtées et maintenues en détention jusqu'à cinq mois après la grève. Elles ont été relâchées après avoir été forcées de démissionner de leur poste.

Le procès de civils devant des tribunaux militaires est une violation du droit international des droits de l'Homme. Le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies et le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire ont tous deux estimé que les tribunaux militaires ne devraient pas être utilisés pour juger des civils. Cette pratique viole également la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, ratifiée par l'Égypte en 1984.

Les tribunaux militaires égyptiens sont administrés par le ministère de la Défense; les juges sont des officiers militaires en service. Les procédures ne satisfont pas aux exigences d'indépendance et d'impartialité des tribunaux et les procédures respectent rarement les droits fondamentaux d'une procédure régulière. Selon le reportage de Front Line Defenders, le défenseur des droits de l'Homme et avocat représentant les travailleurs du chantier naval d'Alexandrie a été menacé de mort alors qu'il tentait d'entrer dans le tribunal militaire pour défendre ses clients et il reçoit régulièrement des menaces de violence et des traitements dégradants de la part des responsables militaires.

Nous croyons savoir que le personnel de Naval Group était présent au chantier naval pendant la grève, le lock-out militaire, les licenciements collectifs et les procès en cours contre des ouvriers civils et des défenseurs du droit du travail.

Nous comprenons également que, à mesure que le procès militaire progressait, la valeur des contrats signés entre Naval Group et le ministère égyptien de la Défense a augmenté pour atteindre 3 milliards d'euros, sans préoccupation apparente pour les violations des droits de l'Homme survenant dans la chaîne de production.

À la lumière des relations contractuelles de Naval Group avec le ministère égyptien de la Défense et du contrôle exercé par le ministère de la Défense sur le tribunal militaire d'Alexandrie, nous appelons Naval Group à agir au nom des travailleurs et à insister immédiatement pour que votre partenaire, le



Европейски парламент Parlamento Europeo Evropský parlament Europa-Parlamentet Europäisches Parlament
Euroopa Parlament Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο European Parliament Parlement européen Parlaimint na hEorpa
Europski parlament Parlamento europeo Eiropas Parlaments Europos Parlamentas Európai Parlament
Parlament Ewropew Europees Parlement Parliament Europejski Parlamento Europeu Parlamentul European
Európsky parlament Evropski parlament Euroopan parlamentti Europaparlamentet

ministère égyptien de la Défense, mette fin au procès militaire en cours contre les ouvriers civils et les défenseurs du droit du travail accusés d'avoir exercé leur droit de réunion pacifique et de négocier collectivement des droits du travail reconnus à l'échelle internationale. De plus, nous appelons Naval Group à mener une enquête interne approfondie et transparente sur les exactions commises par l'armée égyptienne contre des ouvriers civils et défenseurs du droit du travail dans le cadre de projets supervisés par l'entreprise.

En plus de la relation contractuelle avec l'auteur des violations des droits de l'Homme dans cette affaire, le ministère égyptien de la Défense, Naval Group a également une responsabilité claire en vertu de son propre code de conduite, des normes de l'OIT, des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et potentiellement, la loi française nouvellement introduite sur le devoir de vigilance, de respecter les droits de l'Homme dans toutes ses opérations.

Gardant cela à l'esprit, nous appelons Naval Group à utiliser ses relations commerciales existantes avec le ministère égyptien de la Défense pour demander la fin immédiate du procès militaire des 26 ouvriers civils de l'usine du chantier naval d'Alexandrie.

Cordialement,

Premiers signataires :

Marie-Christine Vergiat (France, GUE/NGL)

Julie Ward (Royaume-Uni, S&D)

Ana Miranda (Espagne, Verts/ALE)

Javier Nart (Espagne, ALDE)

José Inácio Faria (Portugal, PPE)

Brando Benifei (Italie, S&D)

Karima Delli (France, Verts/ALE)

Ana Maria Gomes (Portugal, S&D)

Eva Joly (France, Verts/ALE)

Wajid Khan (Royaume-Uni, S&D)

Jude Kirton-Darling (Royaume-Uni, S&D)

Patricia Lalonde (France, ALDE)

Patrick Le Hyaric (France, GUE/NGL)

Barbara Lochbihler (Allemagne, Verts/ALE)

Edouard Martin (France, S&D)

Marisa Matias (Portugal, GUE/NGL)

Vincent Peillon (France, S&D)

Christine Revault d'Allonnes (France, S&D)

Judith Sargentini (Pays-Bas, Verts/ALE)

Helmut Scholz (Allemagne, GUE/NGL)

Jordi Solé (Espagne, Verts/ALE)

Barbara Spinelli (Italie, GUE/NGL)

Isabelle Thomas (France, S&D)

Ernest Urtasun (Espagne, Verts/ALE)

Marie-Pierre Vieu (France, GUE/NGL)